



JUIN 2007



La vierge et l'enfant - Vitrine de l'église Saint-Ronan de Molène

SKREO N° 87

JUIN 2007

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Informations municipales et CCPI
- Le pôle mêle du Skréo
- Initiation informatique
- Pour rire un peu
- Expressions moléno-bretonnes
- Vitrine sécurisée
- Les petits commerces d'autrefois
- Liaisons avec les îles jusqu'en 1961

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04.08.1978 et du J.O du 22.01.1984.)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Penn an Ero, Molène
Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60
E.Mail : arskreo@la poste.net

Tirage de notre journal associatif à 350 exemplaires distribués à nos adhérents

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Nous approchons des grandes vacances, mais hélas, à ce jour, le soleil n'est pas encore au rendez-vous.

Qu'importe, ce sera quand même la détente, le sport, les sorties en mer, les loisirs et surtout les rencontres et les retrouvailles entre amis. Bien évidemment l'Amicale molénaise sera là pour assurer une ambiance festive, particulièrement en offrant le bal du 14 juillet, le tournoi de foot intercontinental, les lotos, les jeux sur le port et les habituels concours de pétanque et galoche... et surtout la désormais célèbre marche Triélen-Molène qui compte de plus en plus de demandeurs.

Pour les balades et accès dans les îles de l'archipel, il est recommandé de s'informer auprès de Jean-Yves, représentant de la Réserve Naturelle, qui vous réservera le meilleur accueil et vous donnera tous les renseignements utiles et les avancées.

Il y aura deux journées environnement qui mobilisent à chaque fois un grand nombre d'entre vous. Merci d'avance de consacrer une partie de votre temps pour le bien général. C'est un encouragement à maintenir notre île propre, coquette et accueillante avec ses jardinets fleuris, les sentiers village et bord de mer entretenus, les herbes folles maîtrisées avec ajoncs et landes préservées. Molène se visite à pied... Nous profiterons de ces deux journées pour remettre en état les fours à soude qui malheureusement ont été fort dégradés cet hiver, ce qui nous amène à une reconstruction quasi-totale.

Voyez-vous, c'est tout un programme d'occupation, en fonction des disponibilités de chacun évidemment, mélangeant bonne volonté, désir de bien faire, bonne humeur et camaraderie.

Nous recevons de plus en plus de visiteurs. Toutes nos actions valorisent l'île et nous pouvons en être fiers. Plus nombreux nous serons et plus ce sera facile et efficace... "*L'union fait la force*" dit-on.

Bonnes vacances à tous. Nous aurons plein d'occasions de nous rencontrer, profitons-en.

A bientôt

René Masson

ANIMATIONS ESTIVALES 2007

Samedi 14 juillet	Bal fête nationale avec buvette	Théven
Dimanche 15 juillet	Pétanque	Port
Dimanche 22 juillet	Loto	Théven
Mercredi 25 juillet	Journée environnement	Théven
Samedi 28 juillet	Tournoi de foot-ball avec buvette	Théven
Dimanche 29 juillet	Galoche	Port
Mercredi 8 août	Journée environnement	Théven
Samedi 11 août	Danses bretonnes PNRA	Théven
Dimanche 12 août	Loto	Théven
Mercredi 15 août	Fête de la SNSM	Port
Dimanche 19 août	Jeux divers avec buvette	Port
Dimanche 26 août	Galoche	Port
Vendredi 28 septembre	Marche Triélen-Molène	

NOTA

Nous rappelons à nos adhérents que les cotisations pour 2008 peuvent se faire dès le 1^{er} juillet, soit directement dans les permanences assurées à la salle communale, tous les lundi et vendredi de 11h à 12h, soit par règlement au siège de l'Amicale.

La cotisation qui n'avait pas évolué depuis 5 ans passe désormais à 13 euro par an.

La parution d'annonces diverses dans le Skréo est réservée aux seuls adhérents.

ETAT CIVIL

du 15 février 2007 au 15 juin 2007

Naissances au foyer de :

Erwana Mével et Fabien Amouriaux (petit-fils de Anne-marie et Jo Mével, amicalistes)	Mattéo
Morgane Goachet et Mickaël Renaut (fille de Danielle et Jean Goachet)	Alwenna
Claire Morvézen et Stéphane Charles (fille de Marguerite Le Corre Morvézen)	Iona et Solène
Noëlla Rivalland et Pascal Lamoureux (fils de Jeannine et Roger Lamoureux)	Nolhan
Morgane Cariou et Stéphane Lejeune (fille de Rose-Anne et Marcel Cariou)	Roman
Annaïk Tual et Christian Monot (fille de Yveline et Jean-Marcel Tual et fils de Alice et Jean-Paul Monot)	Eléa
Myriam et Stéphane Masson (fille de Anna et Paul Masson et fils de Mathilde et Marcel Masson)	Romane
Françoise et Yannick Masson (fils de Cécile et Robert Masson)	Fanny
Rozen Amil et Eric Kervella (fille de Marie-Thérèse et Armand Amil)	Lisa
Johanne Calvez et Christophe Agnoli (fille de Marie Philomène Rocher et Pierre Calvez)	Louann

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos !

Mariage

Gilles Perhirin et Anne Le Bris
(fils de Renée Perhirin)

Tous nos vœux de bonheur .

Décès

Monsieur Jean Féon (amicaliste)	80 ans	Rennes
Monsieur Léon Lamy (amicaliste)	74 ans	Brest
Madame Célestine Masson (née Le Guen) (mère de René et Yvette Masson)	97 ans	Molène
Monsieur Jean Gourmelon (« Petit Jean », amicaliste)	70 ans	Brest
Monsieur Lemaire Bernard (père de Joël Lemaire, amicaliste)	68 ans	Orléans
Madame Pinvidic Hélène (née Goachet)	74 ans	Brest
Madame Eliane Pronost	73 ans	Lesneven
Steeven Callac	23 mois	Molène

Toutes nos condoléances .

MOLENE, une île tournée vers la mer !

Isabelle Leblic nous annonce la sortie de son dernier « gros » livre aux Editions Peeters : Molène, une île tournée vers la mer. Un ouvrage complet de plus de 500 pages entièrement consacré à Molène vers la fin des années 70.

Au sommaire de cet important ouvrage : la communauté molénaise, Vi-
vre de la mer, Identité molénaise, mais aussi beaucoup d'annexes où sont répertoriés
les armements, les bateaux, les commerçants, les maires, la démographie...

Isabelle Leblic a suivi des études de sociologie et d'ethnologie à Paris V
puis à l'EHESS-Paris où elle a soutenu sa thèse de troisième cycle consacrée à l'île de
Molène en 1979, sous la direction de Marc Augé.

Gageons que cet ouvrage sera bientôt présent dans toutes les familles
molénaïses qui verront dans ce livre une partie de leur passé maritime....

Stéphane Cuillandre

INFORMATION MUNICIPALES

DROGUES ET ALCOOLS

La gendarmerie de Kerhuon s'est déplacée à Molène afin de sensibiliser la population, et les jeunes en particulier, aux dégâts occasionnés par les diverses drogues.

Cette réunion avait donc pour but d'expliquer les dangers qui menacent la santé, ainsi que l'accoutumance (ou l'addiction) à la drogue et à l'alcool.

Il est dommage que trop peu de parents ne se soient déplacés.

LE SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Cette réunion d'information organisée par la CCPI (Mrs Talarmin et Moreau) a attiré plus de 80 personnes.

Un contrôle des installations d'écoulement des fosses septiques, des eaux de pluie et des eaux usées sera effectué à partir du 18 juin. Un diagnostic de la situation actuelle sera fait, en commençant par les constructions les plus récentes auxquelles s'appliquent les dernières réglementations en la matière, les autres maisons devant être conformes aux normes de l'époque de construction.

Il y aura quatre classements, de bon à inacceptable (dans le cas de pollution évidente).

Un délai de quatre ans est donné pour la mise en conformité des installations. Des contrôles auront lieu ensuite tous les quatre à cinq ans. Coût de ce contrôle: 80 euro.

Même si les installations fonctionnent bien, il est quand même recommandé de vidanger les fosses tous les 4 ans et les bacs dégraisseurs tous les 6 mois.

Reste un problème à résoudre: que fait-on de ces déchets?

EMPLOYES COMMUNAUX

Suite au départ de Bruno Callac, Sylvain Podeur et Anthony Petton ont été embauchés à mi-temps par la mairie, à compter du 1^{er} juin.

TRAVAUX

La CCPI a entamé les travaux du centre de traitement des ordures ménagères qui seront compactées, enrubannées puis stockées avant leur rapatriement vers le continent.

De grands travaux de modernisation ont aussi été engagés à la centrale EDF. Remplacement de deux cuves de fuel de 25 m³ et d'un groupe électrogène. La même opération a été faite à Ouessant en 2005.

CINEMA

La Cinémathèque de Bretagne était présente à Molène, le mercredi 6 juin, pour la projection du film " Des pierres contre des fusils", film réalisé en 1980 relatant, avec des images parfois impressionnantes, la détermination farouche des habitants, et surtout des habitantes, de Plogoff contre l'installation d'une centrale nucléaire.

Une vingtaine de personnes a pu voir ce film, et apprécier les commentaires des deux réalisateurs, Félix et Nicole le Garrec, racontant les conditions dans lesquelles le tournage a eu lieu.

FLEURISSEMENT

Une délégation de Molène s'est rendue le 9 juin à Lampaul-Ploudalmézeau en tant que jury pour participer au classement des maisons fleuries de la commune.

Le 10 juin, c'est une délégation de cette commune qui est venue à Molène pour la même mission, dont voici les résultats:

1^{ère} catégorie: maisons avec jardin très visible de la rue

1^{ère} Nicole Cariou 2^{ème} Andrée Cuillandre 3^{ème} Jean Maout

2^{ème} catégorie: talus ou décor floral en bordure de voie publique

1^{ère} Céline Tual 2^{ème} Marie Françoise Bidan
3^{ème} Marie Kériel

3^{ème} catégorie: balcons ou terrasses sans jardin

1^{ère} Marie Louise Squiban 2^{ème} Monique Cuillandre
3^{ème} Théophile Le Bousse

4^{ème} catégorie: fenêtres ou murs sans jardin

1^{er} Albert Allenbach

CONCERT

L'ensemble choral " Le Maximum" de Brest, composé de filles et garçons de 9 à 14 ans, s'est déplacé à Molène le 10 juin pour nous présenter leur répertoire à l'église.

Il est remarquable que ces chanteurs, au nombre de 19, ont interprété durant une bonne heure pas moins de 15 morceaux, et ceci sans partition, accompagnés par trois musiciens (guitares et flûte traversière) issus eux mêmes du groupe vocal.

Une soixantaine de personnes a suivi ce spectacle et en est repartie ravie. Encore dommage pour les absents...

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS VERTS -- ANNEE 2007

SECTEURS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
MAISONS SOCIALES	13	3/24	12/29	17	3/21	7/25	12/30	19
CENTRALE	16	4/25	14	2/19	6/23	10/27	15	2
EGLISE	17	7/29	15	3/20	7/24	11/28	16	5
KARIT	19	10/31	18	5/23	9/27	13	1/18	6
MAIRIE	20	11	1/19	6/24	10/28	14	2/19	8
TOULPRI	23	14	4/21	9/26	13/30	17	4/22	9
PENN AN ERO	24	15	5/22	10/27	14/31	18	5/23	12
ROUSSIN	26	18	7/25	12/30	16	3/20	8/25	13
SQUARE	27	21	8/26	13/31	17	4/21	9/26	15
SEMAPHORE	30	22	11/28	16	2/20	6/24	11/29	16

CALENDRIER DE COLLECTE DES FERRAILLES -- ANNEE 2007

FERRAILLES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
17	14	14	14	18	16	13	18	22	19	17	14	12

LE PELE-MELE DU SKREO

TOMBOLA CMB / AMICALE 100% ASSOCIATION

Cette année encore vous avez été sollicités pour vendre et/ou acheter des billets de tombola, les lots étant offerts par le CMB, et une partie des recettes étant reversée à l'Amicale (les quelques 3500 lots représentant 220.000 euro).

423 billets ont été vendus par vos soins et nous avons eu le plaisir de compter quelques gagnants parmi les lots tirés au sort sur la région Bretagne.

1 . n° 0176504670033716

1 VTT

gagné par Jean Goachet Ile Molène

2 . n° 0176504670033527

1 appareil Nespresso

gagné par Baptiste Guivarch Brest

3 . n° 0176504670033453

1 lecteur MP3 + clé USB

gagné par Hugo de Roissy Quimper

4 . n° 0176504670033754

1 ensemble sac de voyage et sac à dos

gagné par Pauline Masson Ile Molène

5 . n° 0176504670033701

1 bouteille isotherme et 2 mugs

gagné par Jacques Gouriou St Thonan

LE FOURNEAU A MOLENE

Le Fourneau nous a gâtés en envoyant à Molène une troupe de théâtre de rue « 2 rien Merci ».

Cette troupe composée de trois artistes, c'est le cas de le dire, tour à tour facétieux, intrigants, voire même inquiétants et imperturbables, a présenté à 4 reprises le spectacle intitulé « le Gramoulinophone », les 20, 21 et 22 avril, réunissant quand même plus de 150 spectateurs de tous âges, ceci dans une tente mongole (une yourte) de 7 mètres de diamètre surmontée d'une sorte de manche de moulin à café, avec un matériel tout ce qu'il peut y avoir de plus hétéroclite.

Ce qu'il faut savoir aussi c'est que cette compagnie est née en 2000 au Canada et, venue en France, elle a été prise sous la coupe du Fourneau.

Le spectacle présenté était une première, car la troupe est venue à Molène pour le peaufiner et voir les réactions des spectateurs avant de partir vers d'autres horizons. Autrement dit, nous avons servi de cobayes...

Encore bravo aux artistes et merci au Fourneau !!!

SPERED AR MOR

D'après nos informations, l'ancien sémaphore de la Marine nationale, désaffecté par les militaires depuis des années, mais utilisé comme musée du sauvetage, verra, peut-être, s'installer un centre d'interprétation des sémaphores, grâce à l'association « Spered ar Mor » créée il y a quelques mois.

Point culminant de Molène, cet édifice, avec ses dépendances, permettrait de favoriser le développement économique et touristique de l'île en regroupant tout ce qui a trait à l'île et à la mer, bibliothèque spécialisée, peintures, musée etc...

LE PARC MARIN

Il faut bien en parler, même si l'enquête publique est terminée, que le décret de création *aurait été* signé par notre ex-ministre de l'environnement, et même si notre municipalité a donné un avis favorable.

Les résultats de l'enquête publique sont à la disposition des habitants et compulsables en mairie uniquement. Il s'agit d'un document de 152 pages, un peu soporifique mais donnant quand même des indications pour le moins surprenantes :

- **l'avis des enquêteurs est favorable à trois conditions** : (qui ne seraient pas remplies !!!)

- extension du parc vers l'île Vierge
- plan de gestion du Conseil de Gestion soumis à enquête publique avant approbation par l'Agence des Aires Marines
- révision du Conseil de Gestion, avec intégration, entre autres, de l'Advili, des plaisanciers du Conquet, etc...

Sinon avis défavorable

- nous avons, de plus, relevé les remarques adressées dans les mairies concernées et en Préfecture. **Globalement**, les remarques étaient défavorables à la création du Parc sauf celles adressées à la Préfecture. Quelques exemples :

	Favorable	Défavorable	Neutre
Le Conquet	48	215	11
Sein	2	48	
Ouessant	0	78	2
Molène	5	34	1
Préfecture	440	77	

En ce qui concerne les courriers adressés à la Préfecture, il est quand même bizarre que, sur les 440 avis favorables recensés, il y en ait 361 qui proviennent de sources telles que « Longitude 181 » qui est une association internationale de plongeurs dont le siège est à Valence, et « A.P.C.P.N.M.I ». ???

ATTENDONS LA SUITE

ET VOICI LA SUITE (Le Télégramme du 16 mai 2007)

Et oui, il y a une suite au serpent de mer. Nous apprenons dans notre journal local que le décret de création de Parc a bien été signé par l'ex ministre de l'Ecologie Nelly Ollin, mais pas par l'ex premier ministre Dominique de Villepin, ce qui rend du coup le décret caduque. Ceci peut, peut-être, prêter à rire, mais il y a pire, le fameux décret est introuvable depuis le changement de gouvernement...

Suite au prochain numéro !!!

REMPACEMENT DU FROMVEUR

Le Fromveur a été mis en service sur la ligne Brest-Le Conquet-Molène Ouessant en 1977.

Après 30 ans de bons et loyaux services, le Fromveur fait actuellement l'objet d'une étude de remplacement au sein de la Penn ar Bed et du Conseil Général, gestionnaire de la flotte, en concertation avec les îles concernées.

Diverses options sont envisagées en fonction :

- du maintien ou non de l'André Colin
- des limites d'utilisation des bateaux durant l'hiver
- des infrastructures portuaires (longueur des bateaux)
- des conditions de confort des passagers
- de la capacité de fret et du nombre de passagers
- de la vitesse idéale
- du nombre de passagers à emporter (en augmentation)
- du coût de l'investissement (*décision budgétaire du Conseil général en juin 2007*)

etc ...

Bref, le calcul n'est pas simple. Il n'empêche... Le nouveau bateau devrait être livré en 2009.

DISTINCTION

Le 23 mars dernier, Molène était à l'honneur. En effet, Cécile Masson de l'hôtel Kastel an Daol a reçu les insignes de Chevalier du Mérite national, récompensant son action au service d'une communauté insulaire.

Cette distinction lui a été remise par l'ancien sénateur du Finistère et maire honoraire de Ploudalmézeau, Alphonse Arzel, au titre du groupement des hôtels au naturel, label créé par le Parc naturel régional d'Armorique.

Cécile et son mari Robert ont ouvert le Kastel an Daol en 1962, l'agrandissant en 1988 et obtenant le classement deux-étoiles. En 1996, l'établissement était classé « Hôtel au naturel ». Depuis l'an 2000, Cécile est vice-présidente du Groupement des hôtels de la région brestoise.

L'Amicale te présente ses félicitations.

REPAS DES GRAS

Comme indiqué dans le mot du Président du dernier Skréo, le repas des gras a eu lieu le 31 mars au restaurant du Portzig.

Les mets proposés n'ont pas failli à la réputation du restaurant. Les histoires et les chansons qui ont émaillé le repas n'ont pas non plus failli à la tradition amicaliste. On peut simplement regretter le faible taux de participation : seulement 34 convives, et pas un seul ilien n'avait fait le déplacement !

LA MARCHÉ TRIÉLEN-MOLENE

La marche traditionnelle Triélen-Molène aura lieu, (temps permettant !) le vendredi 28 septembre, avec un coefficient intéressant de 112.

Vu le nombre de candidats potentiels, sachant que nous limitons le nombre de participants à 100 (pour des raisons de sécurité et de transport par bateau sur Triélen), nous avons décidé de donner la priorité aux amicalistes (ce qui paraît normal ! de limiter les groupes à 5 (dont un amicaliste), et éventuellement de faire un tirage au sort. Les secouristes, infirmiers, infirmières sont les bienvenus.

LE REPAS DES ANCIENS

Comme tous les ans le repas des anciens, organisé par l'Amicale avec le concours de la mairie, a eu lieu le dimanche de la Pentecôte à la salle communale. Serait-ce que la population vieillit à Molène ? Oui, certainement puisque le nombre de convives a atteint cette année 75 personnes !

Le doyen de l'île, Cyprien, y est allé de sa chanson fétiche « Le petit Parisien », sans erreurs ni oublis, avec le succès habituel qu'on lui connaît. Une pensée toutefois aux deux doyennes de l'île, Céline et Mme Bourles, qui n'ont pu se déplacer.

Le menu concocté par Marcel Monot et son équipe a été dégusté dans une ambiance très conviviale agrémentée de monologues et de chants très connus des habitués de cette manifestation, n'est-ce pas Fanfan et François, Noël.... et tous les autres artistes !!!

A l'année prochaine !

DISTINCTION SPORTIVE

Aloïse Retornaz s'est distinguée les 2 et 3 juin dernier à Lorient, en remportant le championnat de Bretagne de Division 1, sur Optimist, après 3 courses. Bravo Aloïse...

INFORMATIQUE

Vous trouverez, page suivante, la première page d'initiation à la connaissance et à l'utilisation d'un ordinateur, travail de notre spécialiste Stéphane.

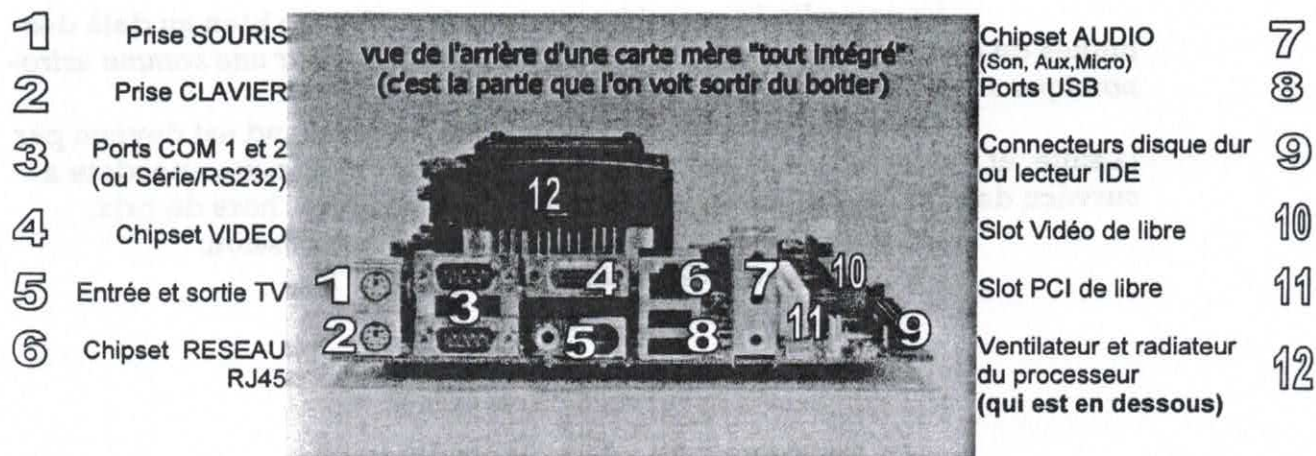
De quoi est composé un ordinateur ?

(1ère partie)

Beaucoup de personnes utilisent un ordinateur sans même savoir de quoi il est composé... C'est pourquoi, j'ai décidé d'éclairer les néophytes sur le sujet, en leur décrivant tous les éléments qui composent un ordinateur. (Qu'on appelle aussi **PC** : Personal Computer)

La pièce maîtresse d'un ordinateur est une carte qu'on appelle **carte mère**, sur laquelle on vient greffer des cartes « filles » (ancien nom) comme la **carte vidéo**, la **carte son**, la **carte réseau**, etc... La carte mère est une grande carte électronique, équipée de composants, de circuits imprimés, de transistors, et d'une pile lithium pour garder en mémoire les informations de paramétrage et l'heure ! De nos jours, on trouve des cartes mères sur lesquelles toutes les cartes sont préalablement intégrées lors de la fabrication (on parle alors de **chipset**). Cependant, les chipset intégrés ont souvent des performances limitées pour une utilisation informatique poussée (Jeux vidéos 3D, **Dessin Assisté par Ordinateur**, etc...) c'est pourquoi il est possible de venir greffer des cartes plus puissantes pour ceux qui en ont la nécessité.

Mais, **le cœur, le cerveau** de l'ordinateur, **c'est le processeur** ! Pour faire court, c'est une petite pièce bourrée d'électronique qui est capable de traiter des millions d'informations par milliseconde, et ce en **langage binaire (0 et 1)**. Ainsi, il est capable par exemple de garder en permanence à l'écran votre dernière photo de vacances ou celle de votre animal de compagnie, en calculant en temps réel, où il doit placer les formes, les couleurs et la taille de cette image ! (j'ai fait court...) Le problème des processeurs de plus en plus puissants, c'est qu'ils montent énormément en température, et il faut donc des **radiateurs et des ventilateurs** de plus en plus gros pour pouvoir les refroidir ! Pour la vitesse d'exécution des tâches demandées, il vous faut des **barrettes de mémoire** ! La mémoire vive, est exprimée en **Méga Octets (MO)**, plus vous en avez sous le capot, plus votre ordinateur sera rapide !



Stéphane CUILLANDRE
<http://www.iledemolene.fr>

(La suite dans le prochain Skréo !...)

POUR RIRE UN PEU

Par un beau jour d'automne 1820, le duc de Mirnouf, passionné par la chasse mais frustré par le maigre gibier qu'il ramenait de ses pérégrinations forestières, imagina qu'il devait être possible de fabriquer un outil apte à lui faciliter la tâche et rendre plus plaisante sa traque aux animaux.

Il convoqua donc tous les artisans de la contrée pour mettre au concours la concrétisation de cette idée et leur laissa deux mois pour fabriquer le plus inventif et le plus efficace des appareils.

A peine une semaine plus tard, un marchand du nom de Martin Ecouye se présenta au château, clamant à qui voulait l'entendre qu'il possédait ce dont le duc rêvait.

Il obtint sans peine une audience auprès du noble et s'empres-
sa de lui faire une démonstration de sa merveille.

Devant une assemblée dubitative mais curieuse, il sortit de sa poche un minuscule appeau* (sifflet) et le porta à la bouche pour produire un son strident qui aussitôt imposa le silence parmi toutes les personnes présentes.

A peine quelques secondes plus tard, des dizaines d'oiseaux s'étaient approchés et virevoltaient autour de lui, comme attirés et charmés par cette étrange mélodie.

Le duc imagina sans peine le profit qu'il pouvait tirer d'un tel accessoire lors de ses futures chasses. Il s'éclaircit la gorge et ne prononça qu'une seule phrase:

"Combien cela va-t-il me coûter?"

Martin Ecouye, sûr de lui, répondit qu'il accepterait de se séparer de son objet en échange de la moitié de la fortune de son interlocuteur. Cette requête fit sourire l'assemblée mais le duc garda tout son sérieux et accepta la transaction.

La nouvelle fit grand bruit et se répandit vite bien au delà des limites du duché: " *Un marchand avait vendu un sifflet pour une somme astronomique au duc qui en paya le coût sans broncher* ".

On ne sait plus aujourd'hui ce que le marchand est devenu par la suite, et l'objet n'a hélas pas survécu aux années. Mais cette anecdote a survécu dans la langue française pour qualifier les objets hors de prix.

On sait maintenant en effet d'où vient l'expression:

" Ça va coûter l'appeau d'Ecouye " !!!

* NOTA:

Appeau (de "appel ") : petit instrument avec lequel on imite le cri des animaux pour les attirer.

(source Larousse)

EXPRESSIONS MOLENO-BRETONNES

Malheureusement, nous n'avons pas pu faire paraître dans notre dernier numéro la suite des expressions moléno-bretonnes employées par nos anciens, objet d'un travail de recherche de Jean Goachet. C'est maintenant chose faite. (Orthographe non garantie)

LE CANOT

Ar c'hanot	Appel pour tirer le canot en haut de la marée
Dalc'h	Accroché sa ligne au fond de l'eau
Glandour - Glasvez	Algues, mousses accrochées sur la coque des bateaux
Canojad	Canot très chargé de goémon etc...
Bagad (en)	Coupe de goémon à basse mer, avant d'être trainé sous forme de radeau à marée montante et étendu sur la grève.
Dalc'h a aod	(Accrocher) , tirer au sec sur la grève
Staoun	Etrave
Toulad	Piquet de bois remplaçant la dame de nage
Tulutur	Trou sur le tableau arrière servant à godiller
Toul ar saoz	Le nable dans le fond du canot (évacuation d'eau)
Tablenn	Tableau arrière du canot
Grege	Plancher de bois au fond du canot

LE GOEMON

Bizinn tan	Goémon de feu
Bizinn trinket	Goémon lourd
Bizinn ebreul	Goémon d'avril (nouveau)
Bizinn bihan	Petit goémon
Bizinn telez	Goémon court de couleur rouge-bordeaux poussant dans le sable de mer
Tali	Laminaire plat et long de couleur brune qui se récolte au fond de l'eau. C'est le travail des pigouillers
Baodrez	Gros laminaire très large et lourd avec de larges ramifications apparaissant en surface seulement en grande marée basse
Linoch	Longues algues linéaires qui s'étalent sur la surface de l'eau en grande marée basse
Groun	Vieux goémon qui a séjourné longtemps sur la grève
Torrad	Goémon frais amené sur la grève après une tempête
Calcougne	Tronc de laminaire rejeté sur la grève après le mauvais temps
Balcougne	Tête de laminaire, qui une fois modelé, servait aux jeux d'enfants sur le Théven
Préon	Ver blanc de goémon

LES OISEAUX

Skréo
Kern evel
Pludor
Lostecar
Ciden
Eureudeus
Chilip
Warlch
Drasc'lock
Gazec louet
Golvann
Sourouren
Noellic
Tugouc
Bourbic
Dret

Sterne
Vanneau
Pluvier
Bergeronnette
Pipit maritime
Alouette
Moineau
Merle
Grive
Grive royale
Tourne pierre
Gravelot
Huitier
Pétrel tempête
Macareux
Etourneau

QUELOUES EXPRESSIONS

Tourter
Liquer
Divegner
Chourcher
Dalrer
Spounted néat
Dispiller
Glouker
Falag
Lipic
Louzou
Morfall ou Lounkeur
Tekeur
Teker
Roc'her
Tarzh
Tarzher
Frimener
Trujou kaol
Bizinn kraker
Corvat
Glawet
Tawar
Tantès

Donner des coups de tête (moutons)
Avoir tout perdu au jeu (ruiné)
Enlever les pierres pour faire une place à gravettes
S'abriter du vent
Accrocher
Paralysé par la peur
Dépenser à tout va
Avaler
Faire de mauvais coups, être espiègle
Sauce au beurre fondu
Médicaments
Goinfre
Chaud lapin
Copuler
Ronfler
Ressac sous forme de rouleaux
Déferlante de ressac
Crête blanche d'une lame qui avance et ne brise pas
(ex. colvet qui frimène)
Pieds de choux séchés
Goémon sec
Une ventrée
Bouse de vache séchée
Mottes de terre, tourbe séchée
Feu de camp ou feu de St Jean

INAUGURATION DE LA VITRINE SECURISEE

Jeudi 3 mai, a eu lieu en l'église de Molène la réception officielle de la vitrine sécurisée qui permet à tous d'admirer quelques « trésors » de notre patrimoine commun. C'était en présence de :

- mademoiselle Gargadennec responsable de la commission d'Art Sacré au niveau départemental
- du représentant de l'atelier rennais qui fabrique ce genre de vitrines
- de l'abbé Jean Marc et de Yan Celton représentant le diocèse
- et bien sûr de madame Marie Thérèse Callac, maire de Molène, et de Jean Corolleur, adjoint au maire, qui ont beaucoup œuvré pour l'aboutissement de ce projet.

Merci à eux et à tous ceux qui ont jugé important de prendre part à cet événement.

LA VITRINE SECURISEE

L'idée première de fabriquer cette vitrine, c'était de pouvoir faire admirer le magnifique tableau de « La Vierge et l'enfant » superbement restauré depuis deux ans.

Ce tableau du XVIIème siècle, (sans doute de l'Ecole française), est le centre lumineux de cette exposition où l'on peut admirer aussi :

- le calice en vermeil dit du « Drummond Castel », offert par les Anglais en 1896 en remerciement aux Molénais pour leur courage et leurs soins aux naufragés de ce paquebot.
- un calice en argent, daté de 1647, avec l'inscription « A Saint René-paroisse de Molaine- 1647 ».
- un ciboire en argent du XVIIIème siècle, d'une orfèvrerie de Morlaix
- une boîte aux saintes huiles, en argent, de 1774.
- une navette à encens, en laiton argenté du XIXème siècle.

Il est souhaitable d'ouvrir une souscription pour « éponger » les frais engagés par le département et la commune. Comme il est souhaitable aussi de faire connaître aux jeunes de Molène l'histoire de ces « témoins » du passé.

René Tanguy

Nota :

La page de garde de ce Skréo donne un aperçu de cette vitrine. Pour ceux qui le peuvent, il est quand même préférable de la voir « en vrai » dans l'église de Molène.

LES PETITS COMMERCES

Le décès de Titine a fait ressurgir ce qu'était Molène il y a 60 ans, avec quantité de commerces : épiceries, bazars, charbons, graines, bistrots, etc...

Dans des espaces très réduits d'à peine 20 m², on trouvait quand même de tout (de l'épingle à nourrice au pétrole en bidon carré de 5 litres !!!). La propriétaire ou la gérante servait chaque article. Les cloisons étaient remplies d'étagères jusqu'au plafond.

Les commerces les plus importants étaient l'Union des Docks et l'Eco. Le déchargement des marchandises se faisait à partir des gabarres l'Yvette ou l'André-Yvette. Le calier criait le numéro de succursale : 75 ou 53 (pour l'Eco). Tout se faisait à la main, les matelots étaient de gros bras.

Le transport de la cale au magasin était effectué à la brouette, puis à la charrette à bras, et plus tard par un triporteur, qui faisait du 5 kms à l'heure, conduit par Jean Marie qui portait allègrement sa tonne de marchandises, suivi par une floppée d'enfants qui embarquait ensuite dans le véhicule vide.

Chaque commerce recensait ses colis qu'il fallait loger dans les réserves, la fréquence des bateaux n'étant pas encore celle d'aujourd'hui. Il fallait environ 10 tonnes de stock entre deux livraisons. Il y avait une activité de fourmis sur le port.

Les verres étaient consignés et les clients ramenaient leurs bouteilles vides pour récupérer leur consigne. Il y avait ensuite la « corvée » des emballages vides : les caisses de vin ou autres liquides et même les cageots remplissaient à nouveau la gabare.

Ces petits commerces ne fermaient pratiquement jamais, sinon quelques heures le dimanche après-midi.

Tout était servi au détail, depuis la confiture ou la moutarde qui étaient conditionnés en seaux de cinq litres. On remplissait le verre ou le bocal avant de passer à la pesée. Celle-ci se faisait sur une balance Roberval, après avoir effectué la tare en utilisant des poids en laiton de 20 grammes à 5 kilos, contrôlés tous les ans par le service Poids et Mesures. Ensuite est venue la balance automatique : plus besoin de poids, l'aiguille se déplaçant sur un cadran gradué indiquait directement le poids et le prix à payer. Les calculs étaient faits à la main, la calculette n'existait pas.

C'était vraiment de l'épicerie, car peser des quantités infimes prenait énormément de temps. Quand il fallait servir le beurre à partir de la motte de 5 kilos l'épicière avait « le poids dans la main », expression qui voulait dire que sa coupe était toujours très proche du poids demandé. Il m'arrivait de remplacer ma mère, mais je n'avais pas le compas dans l'œil, car la demi-livre demandée était constituée de 4 à 5 morceaux. Les ménagères préféraient le service de ma mère, et on les comprend.

Les prix de l'épicerie étaient identiques à ceux du continent, sauf les vins qui étaient plus chers et de ce fait supportaient à eux seuls le coût du transport. Du coup, le commerce parallèle était très faible.

Le soir, il fallait faire les comptes de la journée et noter sur le registre la recette du jour. L'argent était expédié par la poste, en liquide car les chèques n'existaient pas encore. Les journées dépassaient les dix heures.

Ce bref aperçu m'a permis de rendre hommage à ma mère et à mon père qui ont passé plus de trente ans de service derrière le comptoir, et également aux autres commerçants qui se reconnaissent dans ces lignes.

LES LIAISONS AVEC LES ILES

MOLENE ET OUESSANT

(jusqu'en 1961)

La liaison régulière entre le continent et les îles de Molène et d'Ouessant n'a été mise en place durablement qu'à la fin du siècle dernier.

L'archipel est réputé dangereux : ceinturé d'écueils et parcouru de courants violents, il n'est sillonné jusque-là que par des sloops au tonnage réduit, pilotés par des patrons familiers de ces parages depuis qu'ils sont en âge de naviguer. Ce sont des voiliers qui apportent aux îles ce qui leur fait défaut : matériaux de construction, bois, bestiaux pour le renouvellement du cheptel, vivres. Ils peuvent en outre embarquer quelques passagers et se chargent des dépêches. Les voyages se déroulent parfois dans des conditions précaires, les patrons admettant souvent la surcharge du bateau pour augmenter leur profit.

Le Ministère de la Guerre a bien entretenu, pour les besoins d'une garnison basée à Ouessant, une gabare qui effectuait la traversée Brest/Le Conquet/Ouessant chaque semaine mais, une fois les troupes retirées de l'île, s'affranchit de la dépendance. Le Ministère des Travaux Publics lui succède, signant en 1836 un contrat avec Paul Malgorn patron du *Bienfaisant d'Ouessant*. Ce service mis sur pied pour servir les intérêts du Ministère sera interrompu en 1839.

Pour les îliens, le retour à la case départ a de graves conséquences économiques : la population masculine d'Ouessant se compose pour l'essentiel de marins au long-cours qui, faute de pouvoir traverser à temps les 15 milles qui les séparent du Conquet, ratent des embarquements intéressants. A leur retour, après plusieurs mois d'absence, il leur faut encore affréter un bateau pour revenir dans leur île ; de plus les salaires de ces navigateurs adressés sous forme de mandats, parviennent tardivement aux familles déjà peu fortunées.

En 1869, le Ministère des Travaux Publics étudie la possibilité d'instaurer un service de bateaux à vapeur comme il en existe depuis déjà trente ans en rade de Brest. Le projet tourne court, les ingénieurs des Ponts et Chaussées estimant qu'un vapeur ne peut relâcher sans risque aux ports du Conquet et d'Ouessant tant que des abris sûrs n'y seront pas construits. Il faudra attendre trois drames (en 1876 et 1877) avant que les autorités administratives agissent.

L'administration commence par imposer un bateau ponté en attendant la mise en service d'un bateau postal. C'est le port du Conquet qui est choisi comme port d'attache. Les îliens peuvent y rencontrer les représentants de la Marine avec qui ils sont en relation. Le ministère de la Marine voit aussi d'un bon œil la présence d'un bâtiment pouvant éventuellement porter secours à un navire en difficulté dans le chenal du Four (20000 bateaux franchissent cette passe chaque année). Le port est donc aménagé à cet effet, ainsi que Porz Arland à Ouessant.

On estime qu'il faudra allouer à l'entrepreneur qui se chargera de l'exploitation une subvention annuelle de 18 000 francs. Elle se répartit entre le Ministère des Postes (5 000 francs), le Ministère de la Marine (4 000 francs), le Ministère des Travaux Publics (5 000 francs), et enfin le département (4 000 francs). Le cahier des charges est adopté par décret du Président de la République le 16 novembre 1878 et l'administration des Postes procède à l'adjudication publique à partir du 28 janvier 1879. L'adjudicataire n'est autre que le maire du Conquet, M. Faustin Rigollet ; en septembre 1879, il soumet au Préfet, qui les approuve, les plans du futur « Courrier ».

LA LOUISE, de 1880 à 1909

Construit à La Mailleraye-sur-Seine, près de Rouen, le navire est baptisé au Conquet le 27 juin 1880 en présence du sous-préfet de Brest, Paul Deschanel. L'épouse du maire du Conquet, sa marraine, lui prêter son prénom : Louise.

La *Louise* est un vapeur de 25 mètres de long, à l'étrave acérée, bas sur l'eau, qui file 7 nœuds par beau temps. Conformément au cahier des charges, sa coque est en bois (pour faciliter les échouages à marée basse) et un jeu de voiles lui permet de poursuivre sa route si la machine tombe en panne. 70 passagers peuvent monter à bord et disposer de deux « salons » de 15 places environ chacun. Une cale d'une contenance de 24 tonneaux abrite bétail et marchandises.

La *Louise* devra effectuer la traversée Le Conquet/ Molène/ Ouessant deux fois par semaine en hiver et trois fois en été. Le voyage dure deux heures et demie en tenant compte de l'escale de Molène, si les conditions atmosphériques sont favorables.

La *Louise* prend de l'âge, les fréquentes avaries de la machine et l'inconfort du bareau ne sont pas du goût des usagers qui réclament son remplacement. Le Préfet Maritime limite le nombre de passagers à 40 en 1907, puis la commission de surveillance se rend à bord le 4 mars 1909 et décide la suspension du permis de navigation. La *Louise*, condamnée après 29 ans de service, terminera modestement sa carrière comme ponton dans un vivier à langoustes ...

LE TRAVAILLEUR, de 1909 à 1916

La Société Anonyme des Vapeurs Brestois dépêche le *Travailleur* pour la remplacer. Le vapeur construit en 1883, n'est guère plus moderne que son prédécesseur ; en revanche il peut embarquer 150 passagers et sa vitesse de 9 nœuds est légèrement supérieure.

En 1916, les Vapeurs Brestois réclament 39 000 francs de subvention, l'administration refuse et le service est interrompu. En attendant un nouveau vapeur, la liaison postale sera assurée par deux voiliers : la *Reine de France* pour Ouessant, et l'*Oiseau des Mers* pour Molène.

L' ILE d' OUESSANT

En août 1917, un élégant petit vapeur d'une centaine de tonneaux fait son entrée dans le port du Conquet.

L' *Ile d'Ouessant* a reçu l'autorisation de transporter 300 passagers en été et 150 en hiver. Toutefois les relations entre les ingénieurs des Ponts et Chaussées représentant l'administration et l'entrepreneur ne vont pas tarder à se détériorer ... L'armateur interromp l'exploitation de la ligne le 10 juin 1918 ...

L' *Ile d'Ouessant* est réquisitionnée pour le compte de l'armée américaine qui a débarqué d'importants contingents à Brest. Un torpilleur assure l'intérim jusqu'à ce que le vapeur soit déréquisitionné et qu'un compromis intervienne entre l'administration et l'armateur ... Le 1^{er} juillet 1919, le vapeur reprend le chemin des îles. La fréquence des traversées n'a pas changé : 2 fois en hiver et 3 fois en été.

En 1920 l'armateur vend son bateau au département pour 240 000 francs et, pour la première fois, la ligne est exploitée en régie par le Service Maritime des

Ponts et Chaussées ... Ce navire ne fera pas une longue carrière. En effet, le 6 juin 1924, alors qu'il s'engage dans la baie de Lampaul, il talonne un caillou ... Les naufragés sont recueillis par le baliseur *Eugène Potron* qui relâchait à ce moment, tandis que le vapeur pique du nez et s'enfonce dans les flots.

L' *ENEZ EUSSA*

Après la perte de l'*Île d'Ouessant*, le département recherche activement un vapeur de remplacement. Ce n'est pas chose facile car il faut trouver un bâtiment de faible tirant d'eau pouvant transporter suffisamment de marchandises et de passagers dans un secteur où la navigation est délicate. C'est à Granville que se présente l'occasion : le courrier de l'île de Jersey est en vente pour 90 000 francs. Une aubaine pour les futurs acquéreurs qui estiment que le prix d'un tel vapeur neuf atteindrait 500 à 600 000 francs. L'indemnité d'assurance de l'*Île d'Ouessant* couvre largement les frais d'acquisition et les éventuelles modifications à apporter au navire pour qu'il puisse accomplir sa mission.

Après avis favorable de la commission départementale, le vapeur est acheté et remis en fermage à la Compagnie des Chemins de Fer départementaux. Il prend son service dès juillet 1924 ... Long de 38,50 mètres, il jauge 221 tonneaux et est équipé d'une chaudière marine à double foyer alimentée au charbon ou au mazout. Sa machine de 350 chevaux lui permet d'atteindre 9 à 10 nœuds.

Durant le conflit mondial, le courrier va partager les tourments de son port d'attache ; le 10 avril 1943, il est mitraillé par un bombardier anglais, puis lors du bombardement de Brest en 1944, il est remorqué jusqu'au Passage à Plougastel pour y mouiller et, le 10 août, coulé par les allemands à l'aide d'explosifs.

Renfloué par les chantiers Dubigeon à la Libération, il reprend en 1946 sa mission de vapeur postal ; deux moteurs diesel de 300 chevaux remplacent alors la chaudière à charbon. Ces modifications lui permettront de tracer son sillon en mer d'Iroise jusqu'au 15 février 1961, date de son dernier voyage.

Ecrit par Marc Escudié

Publié par le Chasse-Marée N° 26